

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

Avis

relatif à la fixation de tarifs et de prix limites de vente au public (PLV) des dispositifs médicaux à pression positive continue (PPC) pour traitement du syndrome d'apnées/hypopnées obstructives du sommeil et prestations associées inscrits sur la liste prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : SSAS1735168V

En application, des conventions entre le comité économique des produits de santé et les organisations professionnelles suivantes :

- Syndicat National des Associations d'Assistance à Domicile (SNADOM),
- Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM),
- Syndicat National des Prestataires de Santé à Domicile (SYNALAM),
- Syndicat National Autonome de Prestataires de Santé à Domicile (SYNAPSAD),
- Union des Fabricants d'Aides Techniques (UFAT),
- Union Nationale des Prestataires de Dispositifs Médicaux (UNPDM),
- Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants (UPSADI),

Et, en application, des conventions entre le comité économique des produits de santé et les sociétés suivantes :

- CAIRE INC,
- DEVILBISS HEALTHCARE,
- GCE SAS,
- INOGEN,
- INVACARE POIRIER SAS,
- PHILIPS France Commercial,
- RESMED SAS,

les nouveaux tarifs et prix limites de vente au public en € TTC (PLV) et les prix de vente maximum hors taxes au distributeur revendant directement aux assurés sociaux (dénommés ci-après prix de cession en euros HT) des dispositifs médicaux à pression positive continue (PPC) pour traitement du syndrome d'apnées/hypopnées obstructives du sommeil et prestations associées visés ci-dessous sont fixés comme suit :

- A compter du 1er janvier 2018 et 26 février 2018 :

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1132608	PPC, apnée sommeil, phase initiale, forfait hebdo 9.INI.	-	18,10	18,10	-	18,10	18,10
1187880	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (+ de 112 h), forfait hebdo 9.TL1.	1,20	18,30	18,30	1,20	17,77	17,77
1115455	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (56 h – 112 h), forfait hebdo 9.TL2.	1,20	16,50	16,50	1,20	16,50	16,50
1192987	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (- de 56 h), forfait hebdo 9.TL3.	1,20	7,00	7,00	1,20	7,00	7,00
1103446	PPC, apnée sommeil, patient non télésuivi (bonne observ.), forfait hebdo 9.NT1.	0,40	15,50	15,50	0,40	15,50	15,50
1162006	PPC, apnée sommeil, patient non télésuivi (observ. insuf.), forfait hebdo 9.NT2.	0,40	14,50	14,50	0,40	14,50	14,50
1124112	PPC, apnée sommeil, patient non télésuivi (non observ.), forfait hebdo 9.NT3.	0,40	7,00	7,00	0,40	7,00	7,00
1106663	PPC, apnée sommeil, patient sans relevé d'observance, forfait hebdo 9.SRO	-	7,00	11,30	-	7,00	11,30
1119045	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique – 6 ans, forfait hebdo 9.PE1.	-	60,00	60,00	-	60,00	60,00
1108739	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique 6 à 16 ans, forfait hebdo 9.PE2.	-	25,00	25,00	-	25,00	25,00
1139266	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique, capnographie, forfait 9.PCG.	-	160,00	160,00	-	160,00	160,00
1142417	PPC, apnée sommeil, phase initiale, forfait hebdo 9.INI-à associer		9,96	9,96		9,96	9,96
1152686	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (+ de 112 h), forf hebdo 9.TL1-à- associer	1,20	10,07	10,07	1,20	9,77	9,77

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1179248	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (56h–112h), forfait hebdo 9.TL2-à-associé	1,20	9,08	9,08	1,20	9,08	9,08
1129888	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (- de 56h), forfait hebdo 9.TL3-à-associé	1,20	3,85	3,85	1,20	3,85	3,85
1116911	PPC, apnée sommeil, patient non télévisé (bonne obs), forfait hebdo 9.NT1-à-associé	0,40	8,53	8,53	0,40	8,53	8,53
1154806	PPC, apnée sommeil, patient non télévisé (obs insuf), forfait hebdo 9.NT2-à-associé	0,40	7,98	7,98	0,40	7,98	7,98
1151250	PPC, apnée sommeil, patient non télévisé (non observ), forfait hebdo 9.NT3-à-associé	0,40	3,85	3,85	0,40	3,85	3,85
1102470	PPC, apnée sommeil, patient sans relevé d'observance, forfait hebdo 9.SRO-à-associé		3,85	6,22		3,85	6,22
1180524	FRA-174, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 1.00 poste fixe Le tarif du forfait 174 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,20 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	95,68	95,68	-	95,68	95,68
1194064	FRA-184, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 1.31 INV PLATINUM 9 Le tarif du forfait 184 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,75 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	105,98	105,98	-	105,98	105,98
1125620	FRA-194, PPC apnée sommeil, 9.PE1 +	-	152,21	152,21	-	152,21	152,21

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	oxygéno OLT 2.00 oxy liquide						
1179633	FRA-204, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygé OLT 2.11 INVACARE HOMEFILL II Le tarif du forfait 204 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1171761	FRA-214, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygéno OLT 2.12 ULTRAFILL Le tarif du forfait 214 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1156767	FRA-224, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.17 DEVILBISS IFILL Le tarif du forfait 224 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1131595	FRA-234, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.13 INVACARE, SOLO2 Le tarif du forfait 234 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1160645	FRA-244, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.14 INVACARE XPO2 Le tarif du forfait 244	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1116450	FRA-254, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.24 INVACARE, PLATINUM MOBILE Le tarif du forfait 254 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1147567	FRA-264, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.15 PHILIPS SIMPLYGO Le tarif du forfait 264 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1157637	FRA-274, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.21 PHILIPS, SIMPLYGO MINI Le tarif du forfait 274 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1166300	FRA-284, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.16 INOGEN, INOGEN ONE G2 Le tarif du forfait 284 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1130970	FRA-294, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.19 INOGEN, INOGEN ONE G3 Le tarif du forfait 294 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1111339	FRA-304, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.18 CAIRE, ECLIPSE 3 Le tarif du forfait 304 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1100867	FRA-369, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.25 CAIRE, ECLIPSE 5 Le tarif du forfait 304 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1179350	FRA-314, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.20 RESMED, LIFECHOICE ACTIVOX Le tarif du forfait 314 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1111233	FRA-324, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.22 RESMED,LIFECHOICE ACTIVOX 4L Le tarif du forfait 324 couvre une participation à la consommation	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1125531	FRA-334, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.23 GCE, ZEN-O Le tarif du forfait 334 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1181080	FRA-344, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygéno OCT 3.00 court terme	-	93,44	93,44	-	93,44	93,44
1110080	FRA-354, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygéno ODYSP 3.30 dyspnée	-	93,44	93,44	-	93,44	93,44
1163460	FRA-363, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + hyperinsufflations ou in-exsufflations		73,75	73,75		73,75	73,75
1168569	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique – 6 ans, forfait hebdo 9.PE1-à-associer		50,00	50,00		50,00	50,00
1199742	FRA-175, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéno OLT 1.00 poste fixe Le tarif du forfait 175 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,20 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	64,50	64,50	-	64,50	64,50
1173174	FRA-185, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 1.31 INV PLATINUM 9 Le tarif du forfait 185 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,75 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	74,48	74,48	-	74,48	74,48

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1126571	FRA-195, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéno OLT 2.00 oxy liquide	-	120,22	120,22	-	120,22	120,22
1102731	FRA-205, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygé OLT 2.11 INVACARE HOMEFILL II Le tarif du forfait 205 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1151907	FRA-215, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéno OLT 2.12 ULTRAFILL Le tarif du forfait 215 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1126720	FRA-225, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.17 DEVILBISS IFILL Le tarif du forfait 225 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1115538	FRA-235, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.13 INVACARE, SOLO2 Le tarif du forfait 235 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1120137	FRA-245, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.14 INVACARE XPO2	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	Le tarif du forfait 145 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1158832	FRA-255, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.24 INVACARE, PLATINUM MOBILE Le tarif du forfait 255 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1149833	FRA-265, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.15 PHILIPS SIMPLYGO Le tarif du forfait 265 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1183623	FRA-275, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.21 PHILIPS, SIMPLYGO MINI Le tarif du forfait 275 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1138634	FRA-285, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.16 INOGEN, INOGEN ONE G2 Le tarif du forfait 285 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1183327	FRA-295, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.19 INOGEN, INOGEN ONE G3 Le tarif du forfait 295 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1166116	FRA-305, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.18 CAIRE, ECLIPSE 3 Le tarif du forfait 305 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1114310	FRA-370, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.25 CAIRE, ECLIPSE 5 Le tarif du forfait 370 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1137818	FRA-315, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.20 RESMED, LIFECHOICE ACTIVOX Le tarif du forfait 315 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1164531	FRA-325, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.22 RESMED,LIFECHOICE ACTIVOX 4L Le tarif du forfait 325 couvre une participation à la consommation	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2018			Au 26 février 2018		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1148070	FRA-335, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.23 GCE, ZEN-O Le tarif du forfait 335 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1141116	FRA-345, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéno OCT 3.00 court terme	-	62,29	62,29	-	62,29	62,29
1181311	FRA-355, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéno ODYSP 3.30 dyspnée	-	62,29	62,29	-	62,29	62,29
1107272	FRA-364, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + hyperinsufflations ou in-exsufflations		38,75	38,75		38,75	38,75
1192131	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique 6 à 16 ans, forf hebdo 9.PE2-à-associé		20,00	20,00		20,00	20,00

- A compter du 1er janvier 2019 et 1er janvier 2020 :

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1132608	PPC, apnée sommeil, phase initiale, forfait hebdo 9.INI.	-	18,10	18,10	-	17,50	17,50
1187880	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (+ de 112 h), forfait hebdo 9.TL1.	1,20	17,55	17,55	1,20	17,00	17,00

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1115455	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (56 h – 112 h), forfait hebdo 9.TL2.	1,20	15,50	15,50	1,20	14,50	14,50
1192987	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (- de 56 h), forfait hebdo 9.TL3.	1,20	5,00	5,00	1,20	5,00	5,00
1103446	PPC, apnée sommeil, patient non télésuivi (bonne observ.), forfait hebdo 9.NT1.	0,40	15,00	15,00	0,40	14,00	14,00
1162006	PPC, apnée sommeil, patient non télésuivi (observ. insuf.), forfait hebdo 9.NT2.	0,40	13,50	13,50	0,40	11,50	11,50
1124112	PPC, apnée sommeil, patient non télésuivi (non observ.), forfait hebdo 9.NT3.	0,40	5,00	5,00	0,40	5,00	5,00
1106663	PPC, apnée sommeil, patient sans relevé d'observance, forfait hebdo 9.SRO	-	5,00	10,00	-	5,00	9,80
1119045	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique – 6 ans, forfait hebdo 9.PE1.	-	60,00	60,00	-	60,00	60,00
1108739	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique 6 à 16 ans, forfait hebdo 9.PE2.	-	25,00	25,00	-	25,00	25,00
1139266	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique, capnographie, forfait 9.PCG.	-	160,00	160,00	-	160,00	160,00
1142417	PPC, apnée sommeil, phase initiale, forfait hebdo 9.INI-à associer	-	9,96	9,96	-	9,63	9,63
1152686	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (+ de 112 h), forf hebdo 9.TL1-à- associer	1,20	9,65	9,65	1,20	9,35	9,35
1179248	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (56h–112h), forfait hebdo 9.TL2-à-associer	1,20	8,53	8,53	1,20	7,98	7,98
1129888	PPC, apnée sommeil, patient télésuivi (- de 56h), forfait hebdo 9.TL3-à-associer	1,20	2,75	2,75	1,20	2,75	2,75
1116911	PPC, apnée sommeil, patient non télé sui (bonne obs), forf hebdo 9.NT1-à-	0,40	8,25	8,25	0,40	7,70	7,70

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	associé						
1154806	PPC, apnée sommeil, patient non télésui (obs insuf), forf hebdomadaire 9.NT2-à-associé	0,40	7,43	7,43	0,40	6,33	6,33
1151250	PPC, apnée sommeil, patient non télésui (non observé), forf hebdomadaire 9.NT3-à-associé	0,40	2,75	2,75	0,40	2,75	2,75
1102470	PPC, apnée sommeil, patient sans relevé d'observance, forf hebdomadaire 9.SRO-à-associé	-	2,75	5,50	-	2,75	5,39
1180524	FRA-174, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 1.00 poste fixe Le tarif du forfait 174 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,20 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	95,68	95,68	-	95,68	95,68
1194064	FRA-184, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 1.31 INV PLATINUM 9 Le tarif du forfait 184 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,75 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	105,98	105,98	-	105,98	105,98
1125620	FRA-194, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 2.00 oxy liquide	-	152,21	152,21	-	152,21	152,21
1179633	FRA-204, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 2.11 INVACARE HOMEFILL II Le tarif du forfait 204 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1171761	FRA-214, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OLT 2.12 ULTRAFILL Le tarif du forfait 214 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1156767	FRA-224, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.17 DEVILBISS IFILL Le tarif du forfait 224 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1131595	FRA-234, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.13 INVACARE, SOLO2 Le tarif du forfait 234 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1160645	FRA-244, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.14 INVACARE XPO2 Le tarif du forfait 244 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1116450	FRA-254, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.24 INVACARE, PLATINUM MOBILE Le tarif du forfait 254 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1147567	FRA-264, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.15 PHILIPS SIMPLYGO Le tarif du forfait 264 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1157637	FRA-274, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.21 PHILIPS, SIMPLYGO MINI Le tarif du forfait 274 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1166300	FRA-284, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.16 INOGEN, INOGEN ONE G2 Le tarif du forfait 284 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1130970	FRA-294, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.19 INOGEN, INOGEN ONE G3 Le tarif du forfait 294 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1111339	FRA-304, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.18 CAIRE, ECLIPSE 3 Le tarif du forfait 304	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1100867	FRA-369, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.25 CAIRE, ECLIPSE 5 Le tarif du forfait 304 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1179350	FRA-314, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.20 RESMED, LIFECHOICE ACTIVOX Le tarif du forfait 314 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1111233	FRA-324, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.22 RESMED, LIFECHOICE ACTIVOX 4L Le tarif du forfait 324 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31
1125531	FRA-334, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxyg OLT 2.23 GCE, ZEN-O Le tarif du forfait 334 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	123,31	123,31	-	123,31	123,31

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1181080	FRA-344, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène OCT 3.00 court terme	-	93,44	93,44	-	93,44	93,44
1110080	FRA-354, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + oxygène ODYSP 3.30 dyspnée	-	93,44	93,44	-	93,44	93,44
1163460	FRA-363, PPC apnée sommeil, 9.PE1 + hyperinsufflations ou in-exsufflations		73,75	73,75		73,75	73,75
1168569	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique – 6 ans, forfait hebdo 9.PE1-à-associer		50,00	50,00		50,00	50,00
1199742	FRA-175, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 1.00 poste fixe Le tarif du forfait 175 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,20 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	64,50	64,50	-	64,50	64,50
1173174	FRA-185, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 1.31 INV PLATINUM 9 Le tarif du forfait 185 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,75 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	74,48	74,48	-	74,48	74,48
1126571	FRA-195, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.00 oxy liquide	-	120,22	120,22	-	120,22	120,22
1102731	FRA-205, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.11 INVACARE HOMEFILL II Le tarif du forfait 205 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1151907	FRA-215, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.12 ULTRAFILL Le tarif du forfait 215 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1126720	FRA-225, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.17 DEVILBISS IFILL Le tarif du forfait 225 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1115538	FRA-235, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.13 INVACARE, SOLO2 Le tarif du forfait 235 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1120137	FRA-245, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.14 INVACARE XPO2 Le tarif du forfait 145 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1158832	FRA-255, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygène OLT 2.24 INVACARE, PLATINUM MOBILE Le tarif du forfait 255	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1149833	FRA-265, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.15 PHILIPS SIMPLYGO Le tarif du forfait 265 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1183623	FRA-275, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.21 PHILIPS, SIMPLYGO MINI Le tarif du forfait 275 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1138634	FRA-285, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.16 INOGEN, INOGEN ONE G2 Le tarif du forfait 285 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1183327	FRA-295, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.19 INOGEN, INOGEN ONE G3 Le tarif du forfait 295 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
1166116	FRA-305, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.18 CAIRE, ECLIPSE 3 Le tarif du forfait 305 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1114310	FRA-370, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.25 CAIRE, ECLIPSE 5 Le tarif du forfait 370 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1137818	FRA-315, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.20 RESMED, LIFECHOICE ACTIVOX Le tarif du forfait 315 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1164531	FRA-325, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.22 RESMED, LIFECHOICE ACTIVOX 4L Le tarif du forfait 325 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de 2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81
1148070	FRA-335, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxyg OLT 2.23 GCE, ZEN-O Le tarif du forfait 335 couvre une participation à la consommation d'électricité à raison de	-	91,81	91,81	-	91,81	91,81

CODE	DÉSIGNATION	Au 1 ^{er} janvier 2019			Au 1 ^{er} janvier 2020		
		Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC	Prix de cession (télésuivi et non télésuivi) en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
	2,50 € TTC, reversée au patient par le prestataire.						
1141116	FRA-345, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéo OCT 3.00 court terme	-	62,29	62,29	-	62,29	62,29
1181311	FRA-355, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + oxygéo ODYSP 3.30 dyspnée	-	62,29	62,29	-	62,29	62,29
1107272	FRA-364, PPC apnée sommeil, 9.PE2 + hyperinsufflations ou in-exsufflations		38,75	38,75		38,75	38,75
1192131	PPC, apnée sommeil, patient pédiatrique 6 à 16 ans, forf hebdo 9.PE2-à-associé		20,00	20,00		20,00	20,00